

INTERNES. LE COUP DE CHAUD

Les internes en médecine manifestent aujourd'hui à Paris. Plusieurs cars sont prévus au départ de la Bretagne. En grève des gardes, ils entendent défendre leur liberté d'installation, menacée, selon eux, par les mesures que s'apprête à prendre le gouvernement. Des mesures qui visent à répondre à un vrai problème, celui du manque de médecins dans les zones rurales.

C'est un article du projet de budget de la Sécurité sociale qui est l'origine de la colère des internes. Pour les décourager de s'installer dans des zones déjà bien pourvues en médecins, le gouvernement a inscrit dans le projet de budget de la Sécurité sociale un texte qui prévoit d'adapter « en fonction des besoins de santé sur le territoire » les règles de conventionnement qui relient les praticiens à l'assurance-maladie. En clair, cela veut dire qu'un jeune médecin qui irait s'installer dans une zone surmédicalisée ne serait plus conventionné. Une mesure que les internes considèrent comme une atteinte à leur liberté d'installation et qu'ils dénoncent avec force.

La Bretagne n'est pas la plus mal lotie

Pour autant, personne ne nie, et notamment pas les médecins, qu'il existe en France un réel problème de démographie médicale. La Bretagne, comme beaucoup d'autres régions, commence à y être confrontée. Des campagnes bientôt sans médecins ? Si pour l'instant il n'y a pas de canton breton sans praticiens, cette perspective est possible, sinon probable, si rien n'est fait. Avec près de 110 médecins généralistes pour 100.000 habitants, la Bretagne n'est pas la région la plus mal lotie même si cette densité est inférieure à la moyenne nationale (114 pour 100.000). Cette tendance est inscrite depuis longtemps dans les faits. L'assurance-maladie en a fait le constat depuis déjà pas mal de temps : « les phénomènes de vieillissement et de féminisation amplifient les écarts au sein du volume d'offres de soins d'une zone à l'autre. » Autrement dit, les zones rurales ont du mal à conserver leurs médecins et à en attirer.

Incitations financières

Que faire pour lutter contre cette tendance lourde ? Faut-il aller jusqu'à des mesures coercitives ? Les médecins rejettent cette voie et pas seulement les jeunes. Des incitations financières existent d'ores et déjà. En Bretagne, une vingtaine de zones, essentiellement dans le centre de la région, sont éligibles aux aides à l'installation. Mais ce sont des mesures qui sont en fait très mal connues et dont beaucoup doutent qu'elles soient de nature à régler un problème qui n'est pas seulement financier mais qui a aussi beaucoup à voir avec l'image et les conditions d'exercice de la médecine générale.



Les internes en médecine sont mécontents et veulent le faire savoir, aujourd'hui à Paris, en dénonçant les projets de régulation de l'installation des praticiens dans certaines régions. En Bretagne comme ailleurs, les zones rurales ne les attirent guère... (Photo AFP)

Et aussi...

INTERNES. Le coup de chaud

UNE INTERNE. « La médecine rurale nous fait peur »

UN MÉDECIN. « On est forcément inquiet »

ROSELYNE BACHELOT.

Page imprimée depuis l'adresse:

http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/fait-du-jour/liberte-dinstallation-la-colere-des-internes-20071011-1757202_1075423.php

© Le Télégramme